



Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel
et sur leur destruction

**CO-PRESIDENTS DU COMITE PERMANENT SUR L'ASSISTANCE AUX VICTIMES ET LA
REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

**Progrès à accomplir d'ici 2009 en matière d'assistance aux victimes
Questionnaire**

Contexte :

- 24 Etats parties* ont la responsabilité d'assurer le bien-être d'un nombre considérable - des centaines ou des milliers, voire des dizaines de milliers - de survivants de mines terrestres.
- Etant donné qu'il incombe à chaque Etat d'assumer l'entière responsabilité de satisfaire les besoins des survivants de mines terrestres présents sur son territoire, il n'appartient à aucun intervenant extérieur de définir à sa place ce qui peut ou devrait être fait pour répondre à ces besoins, ni dans quels délais ou par quels moyens ces besoins doivent être satisfaits.
- D'autres intervenants pourraient contribuer à identifier les défis à relever, à élaborer des plans et à en améliorer l'efficacité. Néanmoins, il ne pourra y avoir de progrès réels et durables que si les Etats souverains énoncent clairement leurs difficultés et les solutions qu'ils proposent pour y remédier.
- De plus, chacun des 24 Etats parties étant unique de par ses caractéristiques propres, il aura une idée différente de ce qui peut ou devrait être fait, dans quels délais et par quels moyens.

Objectif :

- Ce questionnaire a été conçu pour venir en aide à chacun des 24 Etats parties afin qu'il puisse formuler : (a) des objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009 en matière d'assistance aux victimes ; (b) des plans visant à atteindre ces objectifs ; et (c) des moyens permettant d'appliquer ces plans.
- C'est en sachant dès à présent - en 2005 - ce qui devrait être fait d'ici 2009 et comment y parvenir, que les Etats parties comprendront vraiment la signification de leurs engagements envers les victimes d'accidents de mines, à honorer d'ici la seconde Conférence d'examen de la Convention.

Organisation du questionnaire :

Ce questionnaire comprend six parties correspondant aux six éléments qui, selon les Etats parties, composent l'assistance aux victimes :

- Première partie : Comprendre l'ampleur de la tâche à accomplir
- Deuxième partie : Premiers soins et suivi médical
- Troisième partie : Rééducation physique
- Quatrième partie : Soutien psychologique et réinsertion sociale
- Cinquième partie : Réinsertion économique

* Afghanistan, Albanie, Angola, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Cambodge, Tchad, Colombie, Croatie, République démocratique du Congo, El Salvador, Erythrée, Ethiopie, Guinée-Bissau, Mozambique, Nicaragua, Pérou, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Soudan, Tadjikistan, Thaïlande, Ouganda et Yémen.

Sixième partie : Lois et règlements officiels.

Instructions : Chaque partie du questionnaire comprend à son tour quatre séries de questions se rapportant (a) à la situation actuelle, (b) aux objectifs visés pour 2009, (c) aux plans prévus pour atteindre ces objectifs, et (d) aux moyens mis en œuvre pour appliquer ces plans.

1. Dans chaque partie du questionnaire, commencez par les questions de la colonne intitulée « **Situation actuelle - 2005** ». Autant que possible, formulez vos réponses d'une manière détaillée et précise et donnez des réponses chiffrées. Lorsque cela n'est pas possible, envisagez de répondre aux questions commençant par « Dans quelle mesure... » au moyen des expressions suivantes :

- *pas du tout*
- *rarement (par ex., uniquement dans les zones urbaines)*
- *assez régulièrement (par ex., dans de nombreuses zones affectées par les mines)*
- *presque toujours (par ex., dans la plupart, voire dans toutes, les zones affectées par des mines)*
- *dans tous les cas*

2. Après avoir répondu aux questions relatives à la « Situation actuelle », allez à la colonne intitulée « **Objectifs - 2009** » pour décrire les projets que votre gouvernement souhaite réaliser d'ici 2009. Les objectifs devraient être...

- **spécifiques** : chacun des objectifs comprend-il une évaluation quantitative des changements par rapport à la situation actuelle ?
- **mesurables** : y a-t-il ou y aura-t-il un système en place pour mesurer les progrès accomplis ?
- **réalistes** : est-il réaliste de penser qu'au terme d'efforts raisonnables, chacun des objectifs pourra être atteint ?
- **pertinents** : chacun des objectifs joue-il un rôle important dans la réalisation des projets ?
- **assortis d'un délai** : quel est le délai imparti pour atteindre chacun des objectifs (chaque délai ne devant pas dépasser 2009) ?

3. Après avoir indiqué les objectifs spécifiques, mesurables, réalistes, pertinents, et assortis d'un délai, allez à la colonne intitulée « **Plans pour atteindre ces objectifs** », et décrivez pour chacun d'eux les éléments du plan qui permettront d'atteindre d'ici 2009 le but fixé.

4. Enfin, allez à la colonne intitulée « **Moyens à mettre en œuvre** », et décrivez les ressources à trouver auprès d'organismes nationaux, des banques de développement et des donateurs internationaux, qui permettront de mettre en œuvre chacun des plans.

5. Ce questionnaire étant extrêmement détaillé, il est à prévoir que de nombreux Etats parties auront de grandes difficultés pour remplir toutes les rubriques. En tout état de cause, il est simplement demandé aux Etats de répondre le mieux possible aux questions dont ils connaissent la réponse et de laisser les autres en blanc pour l'instant.

Première partie : Comprendre l'ampleur de la tâche à accomplir

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|--|---|---|---|
| <p>Déterminer l'ampleur de la tâche à accomplir, identifier les besoins, contrôler puis évaluer les mesures prises</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le nombre des survivants de mines terrestres est-il connu ou a-t-il été estimé ? Comment ce chiffre a-t-il été obtenu ? Où se trouvent actuellement les survivants et quelle est leur situation démographique (sexe et âge, par exemple) ?</i> • <i>Dans quelle mesure existe-t-il un programme national pour la surveillance des accidents ? Le recueil des données prend-il en compte les accidents dus aux mines terrestres et aux engins non explosés ?</i> • <i>Le recueil des données et le système de gestion de l'information sont-ils efficaces ? Quand ont-ils été mis en place ? Le recueil des données se fait-il de manière continue ? S'il ne couvre pas l'ensemble du pays, quelles sont les régions couvertes ?</i> • <i>Qui recueille les données relatives aux blessures causées par les accidents, y compris les accidents dus aux mines ? Ces personnes utilisent-elles une méthode normalisée ? Y a-t-il une coordination au niveau national ?</i> • <i>Dans quelle mesure les données sont-elles partagées avec tous les intervenants concernés (tous les ministères concernés, des organismes nationaux et locaux, des organisations non-gouvernementales, des donateurs, des associations de survivants de mines terrestres etc.) ?</i> • <i>Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées participent-ils à la conception et à la mise en place du système de recueil des données ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etant donné la situation actuelle, quels objectifs spécifiques, mesurables et réalistes permettent de définir l'ampleur de la tâche à accomplir, d'identifier les besoins, de contrôler, puis d'évaluer les mesures prises ?</i> • <i>Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ?</i> |

Deuxième partie : Premiers soins et suivi médical

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|--|--|---|---|
| <p>Réduire le nombre des décès en stabilisant dans le cadre de soins d'urgence l'état de santé des victimes et en limitant autant que possible les troubles physiques éventuellement causés par une blessure</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quelle mesure les victimes de mines terrestres ont-elles accès à des secouristes qualifiés, capables de s'occuper immédiatement des cas potentiellement mortels et d'empêcher leur état de santé de s'aggraver ? Dans quelle mesure peut-on trouver des médecins spécialistes en traumatologie ? Dans quelle mesure est-il possible de faire appel à d'autres victimes pour aider au traitement des plaies, etc. ?</i> • <i>Dans quelle mesure les victimes de mines terrestres peuvent-elles recevoir une transfusion sanguine ? Dans quelle mesure peut-on avoir accès à des réserves de sang ou de sérum non contaminés ?</i> • <i>Dans quelle mesure l'évacuation urgente de victimes de mines terrestres vers des hôpitaux ou des cliniques est-elle possible ? Quels moyens de transport y a-t-il pour évacuer les victimes vers l'hôpital ou la clinique les plus proches ? Combien de temps s'écoule-t-il généralement entre le moment de l'accident et l'arrivée à l'hôpital ou à la clinique ?</i> • <i>Dans quelle mesure est-il possible de pratiquer une amputation ou tout autre acte de chirurgie traumatique juste après l'apparition de la lésion ? Combien de temps s'écoule-t-il généralement entre le moment de l'accident et l'intervention chirurgicale d'urgence ?</i> • <i>A l'heure actuelle, combien y a-t-il de membres du personnel soignant qualifiés (chirurgiens en traumatologie, médecins, infirmières, par exemple) dans les zones affectées par les mines ? Combien d'autres professionnels de la santé faudrait-il pour répondre aux besoins dans ces régions ?</i> • <i>Dans les zones affectées par les mines, les établissements de soins disposent-ils d'une infrastructure, d'équipements et de fournitures adéquats pour répondre aux besoins actuels ? Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à des analgésiques ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront de réduire le nombre des décès en stabilisant dans le cadre de soins d'urgence l'état de santé des victimes et en limitant autant que possible les troubles physiques éventuellement causés par une blessure ?</i> • <i>Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ?</i> |

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|----------|---|------------------|------------------------------------|--------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure certaines personnes se voient-elle refuser des soins en raison de leur coût ou pour tout autre motif ? • Dans quelle mesure les soins sont-ils dispensés de façon égalitaire aux hommes, aux femmes, aux garçons, aux filles et aux personnes âgées ? • Dans quelle mesure existe-t-il une coordination au plan national faisant appel à la participation de tous les intervenants concernés (par exemple les ministères concernés, des institutions nationales et locales, des organisations non-gouvernementales, des donateurs, des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées, etc.) ? | | | |

Deuxième partie : Premiers soins et suivi médical (suite)

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|--|--|--|--|
| <p>Permettre l'accès aux soins médicaux afin de limiter les troubles physiques causés par une blessure</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure peut-on trouver des chirurgiens qualifiés pour pratiquer des amputations ? Ces chirurgiens peuvent-ils recevoir une formation en traumatologie dans leur propre pays ? Qui offre cette formation ? • Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à des actes de chirurgie corrective, notamment pour l'extraction des projectiles, le débridement, le remodelage du moignon avant la pose de la prothèse, et dans quelle mesure est-il possible d'obtenir un diagnostic sur l'état des organes endommagés ? • Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à des pansements rigides permettant de préparer correctement les moignons après l'intervention chirurgicale ? • Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à des soins ophtalmiques et auditifs, ainsi qu'à d'autres soins médicaux et chirurgicaux spécialisés ? • Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à des appareils simples d'aide à la mobilité (béquilles, etc.) par l'intermédiaire des services médicaux ? | <ul style="list-style-type: none"> • Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront de limiter autant que possible les troubles physiques éventuellement causés par une blessure ? • Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ? |

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|----------|--|------------------|------------------------------------|--------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quelle mesure les survivants sont-ils envoyés par les services médicaux vers des services de rééducation ?</i> • <i>Dans quelle mesure certaines personnes se voient-elles refuser des soins en raison de leur coût ou pour tout autre motif ?</i> • <i>Dans quelle mesure les soins sont-ils dispensés de façon égalitaire et sont-ils adaptés aux besoins spécifiques des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes âgées ?</i> | | | |

Troisième partie : Rééducation physique

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|--|---|---|--|--|
| <p>Permettre aux survivants de mines terrestres de retrouver au maximum leurs capacités fonctionnelles physiques, notamment en leur fournissant des appareils appropriés d'aide à la mobilité</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les survivants des mines terrestres ont-ils accès à des soins de rééducation post-aigus, y compris la pose de prothèses et d'appareils orthopédiques et la physiothérapie ? Où se trouvent à l'heure actuelle les centres de rééducation physique ? Où devraient-ils se trouver ? • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres ont-ils accès à la réparation, le remplacement et le réglage des modèles les plus courants d'appareils d'aide à la mobilité ? Dans quelle mesure apprennent-ils à devenir autonomes ? • Dans quelle mesure trouve-t-on des appareils d'aide à la mobilité et des équipements fabriqués localement ? Qui les fabrique ? • Dans quelle mesure les personnes chargées d'aider les survivants de mines terrestres ont-ils reçu une formation en kinésithérapie ? Dans quelle mesure trouve-t-on des spécialistes agréées par la SIPO (catégorie I, II ou III) pour aider les techniciens moins qualifiés ? Est-il possible de recevoir une formation en kinésithérapie et en pose de prothèses dans votre pays ? Qui dispense ces cours ? • Dans les zones affectées par les mines, combien y a-t-il à l'heure actuelle de personnels soignants spécialisés en rééducation (par exemple, des physiothérapeutes, des prothésistes, etc) ? Combien faudrait-il de personnels supplémentaires pour répondre aux besoins actuels dans ces régions ? • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres ainsi que leurs familles participent-ils à la planification des soins de rééducation ? • Dans quelle mesure certaines personnes se voient-elles refuser des soins ou des appareils en raison de leur coût ou pour tout autre motif ? • Dans quelle mesure les soins ou les appareils sont-ils proposés de façon égalitaire et sont-ils adaptés aux besoins spécifiques des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes âgées ? | <ul style="list-style-type: none"> • Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront aux survivants de mines terrestres de retrouver au maximum leurs capacités fonctionnelles physiques ? • Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ? |

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|----------|---|------------------|------------------------------------|--------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> <i>Dans quelle mesure existe-t-il une coordination au plan national faisant appel à la participation de tous les intervenants concernés (par exemple les ministères concernés, des institutions nationales et locales, des organisations non-gouvernementales, des donateurs, des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées, etc.) ?</i> | | | |

Quatrième partie : Soutien psychologique et réinsertion sociale

| Objectifs | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|---|--|---|--|
| <p>Aider les survivants de mines terrestres, y compris les enfants, à retrouver leur place dans la communauté, à s'adapter psychologiquement et socialement et à reprendre goût à la vie</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quelle mesure les survivants peuvent-ils être pris en charge psychologiquement pour faire face au stress post-traumatique ?</i> • <i>Dans quelle mesure les survivants peuvent-ils être pris en charge psychologiquement pour apprendre à s'adapter à leur nouvelle situation, apprendre à se fixer des objectifs réalistes et persévérer dans ce but ? Dans quelle mesure les services d'aide sociale sont-ils adaptés aux besoins spécifiques de chacun et aux diverses situations ? Qui est chargé de cette tâche ?</i> • <i>Dans quelle mesure les hôpitaux et les cliniques chargés de soigner les survivants de mines terrestres disposent-ils de personnels formés pour prendre les victimes en charge psychologiquement et pour régler certains problèmes pratiques comme la discrimination parfois constatée dans les communautés ? Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres participent-ils à cette formation ?</i> • <i>Dans quelle mesure existe-t-il dans les hôpitaux ou les cliniques, des programmes de soutien auxquels participent d'autres victimes, pour aider les survivants après l'intervention chirurgicale ou après leur sortie d'hôpital ?</i> • <i>Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres d'âge adulte sont-ils encouragés à assister jusqu'au bout aux programmes pédagogiques ?</i> • <i>Dans quelle mesure les enfants handicapés victimes de mines terrestres ont-ils des perspectives en matière d'éducation dans le cadre communautaire ? Dans quelle mesure des cours sont-ils organisés ? Dans quelle mesure les enseignants bénéficient-ils de cours de formation leur permettant de se familiariser avec les problèmes des enfants handicapés ?</i> • <i>Dans quelle mesure certaines personnes se voient-elles refuser des soins en raison de leur coût ou pour tout autre motif ?</i> • <i>Dans quelle mesure les soins sont-ils proposés et sont-ils adaptés aux besoins spécifiques des hommes, des femmes,</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront de limiter autant que possible les troubles psychologiques dus à un accident, qui permettront aux survivants de mines terrestres de retrouver au maximum leurs capacités fonctionnelles psychiques et les aideront à reprendre leur place dans la communauté ?</i> • <i>Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ??</i> |

| Objectifs | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|-----------|--|------------------|------------------------------------|--------------------------|
| | <p><i>des garçons, des filles et des personnes âgées ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Dans quelle mesure existe-t-il une coordination au plan national faisant appel à la participation de tous les intervenants concernés(par exemple les ministères concernés, des institutions nationales et locales, des organisations non-gouvernementales, des donateurs, des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées, etc.) ?</i> | | | |

Cinquième partie : Réinsertion économique

| Objectifs | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|--|--|--|--|
| <p>Aider les survivants de mines terrestres à reprendre leur activité professionnelle antérieure ou à se préparer et trouver un emploi adéquat</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres ont-ils accès à des programmes de réadaptation professionnelle dans les zones affectées par les mines ? Qui dispense cette formation ? Combien de personnes ces programmes peuvent-ils former à l'heure actuelle ? • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres ont-ils accès à des services d'orientation professionnelle leur permettant d'établir un plan de réadaptation rationnel et réaliste ? Qui propose de tels programmes ? • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres et autres handicapés ont-ils accès aux services de placement et d'emploi existants ? • Dans quelle mesure y a-t-il des cours de formation dans les zones affectées par les mines, dans quelle mesure leur coût est-il abordable et dans quelle mesure les survivants de mines terrestres peuvent-ils accéder physiquement à ces cours ? • Dans quelle mesure les victimes peuvent-elles reprendre leur activité professionnelle antérieure, si tel est leur souhait ? • Dans quelle mesure les employeurs sont-ils sensibilisés à l'idée que les survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées ne devraient pas se voir refuser des emplois du fait de la discrimination ou de préjugés ? • Dans quelle mesure existe-t-il des mesures subventionnées par le gouvernement, visant à promouvoir l'égalité des chances en matière d'emploi pour les survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées ? • Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées ont-ils accès aux mesures d'encouragement favorisant la création de micro-entreprises et aux autres mesures de développement économique ? Dans quelle mesure ont-ils accès au micro-financement à des taux d'intérêt raisonnables ? • Dans quelle mesure les initiatives de réinsertion | <ul style="list-style-type: none"> • Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront aux survivants de mines terrestres soit de reprendre leur activité professionnelle antérieure, soit de se préparer puis trouver un emploi adéquat, soit de créer et gérer leur propre entreprise • Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ? • Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront aux survivants de mines terrestres soit de reprendre leur activité professionnelle antérieure, soit de se préparer puis trouver un emploi adéquat, soit de créer et gérer leur propre entreprise ? • Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ? | <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ? • Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ? |

| Objectifs | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|-----------|--|------------------|------------------------------------|--------------------------|
| | <p><i>économique correspondent-elles à la réalité du marché local ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quelle mesure certaines personnes se voient-elles refuser des services en raison de leur coût ou pour tout autre motif ?</i> • <i>Dans quelle mesure les services sont-ils proposés de façon égalitaire et sont-ils adaptés aux besoins spécifiques des hommes et des femmes ?</i> • <i>Dans quelle mesure existe-t-il une coordination au plan national faisant appel à la participation de tous les intervenants concernés (par exemple les ministères concernés, des institutions nationales et locales, des organisations non-gouvernementales, des donateurs, des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées, etc.) ?</i> | | | |

Sixième partie : Lois et règlements officiels

| Objectif | Situation actuelle - 2005 | Objectifs - 2009 | Plans pour atteindre ces objectifs | Moyens à mettre en œuvre |
|---|---|--|---|---|
| <p>Instituer, appliquer et faire respecter des lois et des règlements officiels garantissant les droits des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quelle mesure les personnes handicapées sont-elles juridiquement protégées contre la discrimination et dans quelle mesure ont-elles accès à l'égalité des chances, notamment à une qualité minimum de soins, à des services et à l'éducation, à des possibilités de formation professionnelle et d'emploi ? Dans quelle mesure ces lois sont-elles respectées et leur application contrôlée ?</i> • <i>Quelles lois et quels règlements assurent aux handicapés l'accès aux édifices, aux espaces publics et aux moyens de transport?. Dans quelle mesure ces lois et ces règlements sont-ils appliqués et respectés ?</i> • <i>Dans quelle mesure les survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées ont-ils accès à un système de recours légal leur permettant de formuler leurs préoccupations et d'obtenir la garantie de leurs droits ?</i> • <i>Dans quelle mesure le gouvernement sensibilise-t-il le public aux droits et aux besoins des personnes handicapées et prend-il des mesures contre l'intolérance envers ces personnes ?</i> • <i>Dans quelle mesure le gouvernement soutient-il l'action d'organisations locales qui sont engagées dans la défense des personnes handicapées et qui sont chargées de leur fournir des services ?</i> • <i>Dans quelle mesure le gouvernement soutient-il l'action de groupes ou d'associations d'entraide pour les personnes handicapées ?</i> • <i>Dans quelle mesure les lois et les règlements officiels contre la discrimination et pour la protection de l'égalité des chances prennent-ils en considération les besoins spécifiques des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes âgées ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Etant donné la situation actuelle, quels sont les objectifs spécifiques, mesurables et réalistes à atteindre d'ici 2009, qui permettront d'instituer, d'appliquer et de faire respecter des lois et des règlements officiels garantissant les droits des survivants de mines terrestres et autres personnes handicapées ?</i> • <i>Quel est l'impact prévu pour chacun des objectifs ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chacun des objectifs, quels sont les principaux éléments du plan qui permettront d'atteindre le but fixé d'ici 2009 ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour chaque plan, quelles ressources pouvez-vous obtenir auprès d'organismes nationaux, de banques de développement ou de donateurs internationaux ?</i> |